

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear
within the text. Whenever possible, these have
been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées.
- Additional comments:
Commentaires supplémentaires:

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages/
Pages de couleur
 - Pages damaged/
Pages endommagées
 - Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
 - Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
 - Pages detached/
Pages détachées
 - Showthrough/
Transparence
 - Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
 - Continuous pagination/
Pagination continue
 - Includes index(es)/
Comprend un (des) index
- Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:
- Title page of issue/
Page de titre de la livraison
 - Caption of issue/
Titre de départ de la livraison
 - Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
		<input checked="" type="checkbox"/>			
12X	16X	20X	24X	28X	32X

R. O. Goulet L-851
54 Franconis

Vol. 23.

AOUT 1895.

No 5.

ANNALES

— DE LA —

BONNE STE ANNE DE BEAUPRE

Avec l'approbation de S. F. le Card. de Québec et de
NN. SS. les Arch. de Montréal et d'Ottawa, les
Evêques des Trois-Rivières, de Rimouski, de
St-Hyacinthe, de Sherbrooke et de Nicolet,
et le Vicariat Apostolique de Pontiac.

SOMMAIRE :

*La Bonne sainte Anne : Merveilles de sa vie (suite).
— Comment sainte Anne apparut, pour leur plus
grande consolation, à quelques serviteurs de Dieu,
dans l'ordre séraphique (suite).— Sanctuaire de
sainte Anne des Montagnes (suite).— Reliques de
sainte Anne.— Bibliothèque poétique de sainte Anne
(suite).— Actions de grâces à sainte Anne.— Recom-
mandations aux prières.— Dons.*

RÉDACTEURS-PROPRIÉTAIRES :

Les Directeurs du Collège de Lévis

LEVIS, P. Q.

ANNALES
DE LA
BONNE STE-ANNE DE BEAUPRE

Gloriosa dicta sunt de te. (Ps. 86.)



On raconte de vous d'admirables choses. (Ps. 86.)

BONNE SAINTE ANNE, PRIEZ POUR NOUS !

LA BONNE SAINTE ANNE

MERVEILLES DE SA VIE

VII

*(Suite)*2. *Admirable instruction de la Reine du Ciel (1) —
Nouveau sujet de gloire pour la Bonne sainte
Anne.*

“ Ma fille, je réponds très volontiers à vos doutes. Il est vrai que j’ai joui de la grâce et de l’usage de la raison dès le premier instant de ma Conception, comme je vous l’ai déjà si souvent fait connaître ; que j’ai passé par les sujétions communes à tous les enfants, et que j’ai été élevée de la manière ordinaire. J’ai été, comme fille d’Adam, sujette à la faim, à la soif, au sommeil et autres peines corporelles, parce qu’il était juste que j’imitasse mon très saint Fils, qui accepta ces privations et ces peines, pour en tirer des mérites, et que je servisse avec lui d’exemple aux autres mortels. Comme je me réglais par la grâce divine, j’usais de la nourriture et du sommeil avec la tempérance requise, et avec plus de sobriété que les autres, n’en prenant que ce qui était absolument nécessaire pour ma croissance et pour la conservation de ma vie et de ma santé ; *car l’excès en ces choses n’est pas seulement contraire à la vertu, mais il est aussi funeste à la nature, qu’il altère et qu’il ruine.....* Et s’il me manquait ensuite quelque une des choses dont j’avais besoin, loin de m’en troubler, je déclarais et avouais

(1) à l’âme privilégiée à qui Elle a révélé toutes ces merveilles !

avec une joie sincère que l'on pratiquait à mon égard ce qui était raisonnable, parce que tout ce que l'on me donnait était par grâce, sans mérite de ma part, et qu'il eût été parfaitement juste de m'en priver. Or, sachez, ma fille, qu'en me tenant ce langage à moi-même, je reconnaissais une vérité que la raison humaine ne peut nier ni ignorer. Où est donc le jugement des hommes, lorsque manquant d'une chose qu'ils souhaitent avec trop de passion et qui leur est le plus souvent nuisible, ils s'attristent et s'emportent les uns contre les autres, s'irritant même contre Dieu, comme s'ils en recevaient quelque tort!..... O ma fille, quel désordre abominable et quel aveuglement odieux, est celui des mortels! Ils reçoivent ce que le Seigneur leur donne par pure grâce, sans le reconnaître et sans y répondre : ils s'inquiètent de ce qu'il leur refuse par justice et bien souvent par une grande miséricorde, et ils se le procurent même par des voies injustes et illicites, courant ainsi étourdiment au-devant du dommage qui les suit! Par le seul premier péché que l'homme commet, en perdant Dieu, il perd aussi l'amitié de toutes les créatures ; et, si le Seigneur ne les retenait, elles s'uniraient toutes pour venger son injure, et refuseraient à l'homme les influences et les secours par lesquels elles le conservent et lui assurent la vie. Le ciel le priverait de sa lumière et de ses émanations, le feu de sa chaleur ; l'air lui refuserait la respiration, et toutes les autres choses en feraient autant à leur manière, *pour se conformer à la loi de la justice*. Que l'homme donc, cet être vil et ingrat, s'humilie, et qu'il prenne garde de ne point thésauriser la colère du Seigneur pour ce jour inévitable des grandes assises et des comptes universels de l'humanité, alors que la terre refusera ses fruits, les éléments leur harmonie et leur concours, et que toutes les autres créatures s'armeront pour venger les injures

qu'on aura faites au Créateur : *ce jour-là toutes les obligations paraîtront si terribles !*

Quant à vous, ma chère fille, évitez une si noire ingratitude ; reconnaissez avec humilité que vous avez reçu l'être et la vie par grâce, et que c'est aussi par grâce que Celui qui en est l'auteur vous la conserve ; que vous recevez gratuitement tous les autres bienfaits sans les avoir mérités, et que, recevant beaucoup et rendant toujours moins, vous devenez sans cesse plus indigne de ces bienfaits, tandis que la libéralité du Très-Haut s'augmente à votre égard, et que par conséquent vos obligations augmentent aussi à l'égard du Seigneur.

Voilà la réponse à vos doutes : maintenant je vais vous donner l'instruction que je vous ai promise à la fin de tous les chapitres.—Considérez donc, ma fille, avec quelle ponctualité ma sainte MÈRE ANNE accomplit le précepte de la loi du Seigneur, à qui cette exactitude fut très agréable. Vous la devez imiter en cela, en observant inviolablement tout ce que votre Règle et vos Constitutions vous ordonnent : car Dieu récompense généreusement cette fidélité, tandis qu'il se sent très offensé d'être servi avec négligence. Puisque j'avais été conçue sans péché, il n'était pas nécessaire que j'allasse trouver le prêtre, pour que le Seigneur me purifiât ; ma Mère n'était point non plus dans cette nécessité, *parce qu'elle était très sainte et très pure* (1) ! Nous obéîmes néanmoins avec humilité à la loi, et par notre soumission, nous méritâmes de grands accroissements de vertu et de grâce. Le mépris qu'on fait des

(1) *Ma Mère était très sainte et très pure !* Quel éloge et quelles paroles ! tombant des lèvres virginales de MARIE ! Ah ! que les vrais Dévots à la Grande et Bonne sainte ANNE les gravent dans leur cœur, en lettres de feu qui les brûlent sans cesse, afin de ne les oublier jamais !

lois justes et bien établies, et la dispense que l'on en accorde à tout propos, font perdre le culte et la crainte de Dieu, en même temps qu'ils troublent et détruisent l'ordre du gouvernement humain.

FR. FRÉDÉRIC, O. S. F.

— 000 —

COMMENT SAINTE ANNE APPARUT, POUR LEUR GRANDE
CONSOLATION, A QUELQUES SERVITEURS DE
DIEU, DANS L'ORDRE SÉRAPHIQUE.

—

12 (bis).—*Comment un Commandant Turc, par la
Statue de la Bonne sainte Anne, fut préservé
lui et toute sa flotte, d'un désastre maritime.*

(Suite)

Le prêtre lui répond : “ Sachez, ô Pacha, que cette statue représente la glorieuse Matrone, sainte Anne, Celle qui donna le jour à une Enfant bénie à travers tous les siècles et qui, à son tour, mit au monde le Christ Sauveur, l'unique Maître de tout l'Univers. C'est lui, le Christ Jésus, que nous adorons, nous autres Chrétiens, pour le Dieu véritable. Pour vous, ô Pacha, si vous croyez en Jésus-Christ, et que vous receviez le Baptême des Chrétiens ; si vous honorez la Vierge sa Mère et cette vénérable Matrone, sainte Anne, son Aïeule, vous aussi, vous serez exaucé dans tout ce que vous lui demanderez : vous vivrez heureux sur la terre, et après cette courte vie, vous irez jouir, avec Jésus-Christ, là-Haut, des éternelles joies du Paradis.”

A ces paroles, le Pacha, entièrement converti, promit de recevoir le Baptême et de se faire instruire dans la vraie Religion des Chrétiens. Et, de fait, il fut baptisé et promit de rester toujours un véritable disciple de Jésus-Christ et un sincère dévot de la Bonne sainte Anne.

Après avoir amoureusement embrassé la statue de la Sainte à qui il devait maintenant le salut de son âme, il la fit sortir de l'église et la montra à toute l'armée, l'exhortant fortement à la vénérer comme lui. Les uns se mirent à rire ; les autres murmurèrent en secret ; et d'autres, touchés de ses paroles, l'écoutèrent attentivement. Le jour suivant, le Pacha réunit de nouveau toute l'armée, prit avec lui la statue de sainte Anne, et ordonna la marche pour retourner dans leur pays. Arrivés à la mer où les galères les attendaient, il monta sur l'une d'elles qui était comme le *vaisseau amiral* et la flotte Turque cingla vers les rives de Constantinople.

Dieu, par un dessein caché, mais pour faire éclater davantage la grande puissance qu'il a accordée à la glorieuse Aïeule de son divin Fils, la Bonne sainte Anne, permit qu'il s'élevât sur la mer une violente tempête, et qui, en un moment, mit à deux doigts de sa perte la flot'e tout entière. Les Musulmans, aux abois, invoquèrent leur faux Prophète. Le Pacha les en reprit sévèrement, et les exhorta vivement à recourir tous, avec lui, à sainte Anne dont la puissance leur était connue maintenant et qui était bien capable de les sauver du naufrage, comme elle avait sauvé des flammes son propre Sanctuaire. Cependant la tempête augmentant encore ne lui donna pas le temps d'en dire davantage. Il se tourna donc vers l'image bénie, et adressa à sainte Anne cette touchante prière : " Que veut donc dire votre silence, ô clémente et bonne Mère, sainte Anne ? Eh quoi ! votre puissance serait-elle

moindre sur l'eau que sur terre ? N'êtes-vous pas toujours cette Grande Sainte du Ciel, capable de protéger cette flotte, et de sauver de la mort tous ceux qui la composent ? Secourez-nous donc, ô très puissante Mère, dans ce péril extrême, et accordez-nous la même Protection que vous avez accordée à votre église. Sauvez-nous, ô grande Sainte, sauvez-nous ! nous périssons ! ”

Après cette invocation si confiante, Dieu consola son nouveau serviteur fidèle, et par la puissante intercession de la Bonne sainte Anne, la tempête cessa et la mer redevint tranquille. Ce miracle éclatant ouvrit les yeux à un grand nombre de Musulmans. Rentrés chez eux, ils demandèrent le Baptême, devinrent de fervents disciples du Christ et des serviteurs tout dévoués à la bonne et glorieuse sainte Anne !

Quant au Pacha, rentré, lui aussi dans sa demeure, il trouva sa femme en proie à de grandes souffrances. Cet homme, encore tout ému du grand miracle, et, comme nouveau Chrétien, tout plein de sa ferveur première, recommande sa femme, bien qu'elle fût encore Musulmane, à la haute Protection de sainte Anne, et il éprouve de nouveau la miséricordieuse intervention de cette grande Sainte, comme nous le verrons, plus loin, dans cette longue série de toutes ses étonnantes merveilles !

— 000 —

SANCTUAIRE DE SAINTÉ ANNE DES MONTAGNES

(Suite)

Le 20 juillet 1893, malgré le mauvais temps, il vint au delà de 3,000 pèlerins. Le révérend Messire O'Farrell, curé de St-Elouard de Frampton ; les révérends Mes-

sieurs Dionne, curé d'Armagh ; Pelletier, curé de St-Nérée ; Lemieux, curé de St-Lazare, avec M. Turcotte son vicaire, arrivent la veille prêter leur généreux concours. Le lendemain, jour de la fête, le révérend M. Bégin, curé de St-Malachie, arrive à 8 heures avec ses paroissiens ; il leur dit la sainte messe immédiatement à la chapelle de sainte Anne.

La grand'messe fut chantée par M. Guy, curé de St-Odilon de Cramborne, avec MM. O'Farrell et Pelletier pour diacre et sous-diacre.

A cause de la pluie il n'y eut pas de procession, comme les années précédentes. Vu le petit nombre de confesseurs, un grand nombre ne purent se confesser ; il y eut néanmoins 935 communions. M. Turcotte, vicaire à St-Lazare, fit un excellent sermon sur la charité chrétienne, en faveur des pauvres infirmes et orphelins de l'Hospice, qui est sous la protection de la Bonne sainte Anne.

Une personne de St-Malachie, du nom de Exorine Lachance, épouse de Fortunat Côté, était malade depuis trois ans. Elle s'était fait soigner par les médecins, et dernièrement elle s'était transportée à l'Hôtel-Dieu de Québec et les médecins déclaraient sa maladie incurable.

Alors, voyant l'inutilité de la science humaine, elle eut recours à Celle qu'on ne prie jamais en vain ; elle promit de faire le pèlerinage au Sanctuaire de Sainte Anne des Montagnes, en quêtant pour faire dire des messes en l'honneur de sainte Anne, si elle obtenait sa guérison. Aujourd'hui, elle est venue remercier sa généreuse Bienfaitrice : elle est parfaitement guérie, et elle a voulu accomplir son vœu tel qu'elle l'avait promis.

Une Dame F. L., du second rang de St-Gervais, était venue, la semaine dernière, en pèlerinage pour obtenir

sa guérison. Elle était malade depuis plusieurs années. Aujourd'hui, sa mère, Dame Vve F. N., de St-Gervais, est venue pour remercier la Bonne sainte Anne de la guérison de sa fille.

29 juillet.—Une famille de St-Cajétan d'Armagh vient remercier la Bonne sainte Anne de la guérison de plusieurs malades.

Un paroissien de St-Raphaël vient faire dire une messe d'actions de grâces pour remercier sainte Anne d'une guérison qu'il a obtenue par l'intercession de cette Bonne Mère.

2 août.—Indulgence de la Portioncule.—M. Lemieux, curé de St-Lazare, vient avec son vicaire, M. Turcotte, pour aider à entendre les confessions. Environ 350 pèlerins de St-Lazare viennent faire leur pèlerinage et profiter des nombreuses indulgences que l'on peut gagner ce jour-là. Un certain nombre de paroissiens de Notre-Dame Auxiliatrice, de St-Philémon, d'Armagh, de St-Nérée, de St-Gervais, de St-Léon de Standon, de St-Malachie en font autant. Il y eut 590 communions.

Un paroissien de St-Damien, du nom de Pierre Lemieux, avait une hernie depuis plusieurs années, qui le faisait horriblement souffrir en certain temps. Il promet de faire chanter quelques grand'messes à la chapelle de sainte Anne, s'il obtient sa guérison. Il obtient cette faveur ; il est parfaitement guéri depuis deux ans ; il n'a jamais porté de bandage, et n'a éprouvé aucune incommodité.

6 juillet 1894.—Deux pèlerins de St-Valier viennent demander la guérison de leur enfant de dix ans, qui ne marchait pas encore. L'enfant a été complètement guéri depuis : il marche maintenant comme les autres enfants de son âge.

11 juillet.—Dame Laurent Fournier, de Ste-Claire, avait un rhumatisme inflammatoire qui la rendait inca-

pable de se remuer dans son lit. Elle promet de venir en pèlerinage à la chapelle de Sainte Anne des Montagnes et, au bout de quelques jours, elle est parfaitement guérie. Elle est venue, aujourd'hui, accompagnée de son mari, remercier la Bonne sainte Anne.

12 juillet.—Deux pèlerins de Ste-Justine viennent remercier la Bonne sainte Anne d'une grâce obtenue, et offrent un joli cadeau à la chapelle.

13 juillet.—Une femme de St-Léon de Standon avait toujours eu mal aux yeux. Depuis un an, il s'était formé une taie sur l'œil, qui la faisait beaucoup souffrir, et elle était menacée de perdre la vue. Elle promet de venir en pèlerinage à Sainte Anne des Montagnes et, au bout de quelques jours, elle est guérie. Il y a près d'un an qu'elle est guérie et, depuis ce temps, elle n'a ressenti aucun malaise.

26 juillet.—La fête de sainte Anne se célébra cette année avec plus de pompe qu'à l'ordinaire. L'éclat de la fête fut rehaussé par la présence d'un grand nombre de curés venus des paroisses environnantes. On remarquait les révérends Messieurs W. Couture, curé de Ste-Claire ; P. Bégin, curé de St-Malachie ; D. Lemieux, curé de St-Lazare ; E. Laliberté, curé de Ste-Marguerite ; G. Pelletier, curé de St-Nérée ; B. Dionne, curé de St-Cajétan d'Armagh ; J. Galarneau, curé de St-Paul du Buton ; J. O'Farrell, curé de St-Edouard de Frampton ; C. Lévêque, curé de St-Philémon ; P. O'Reilly, chapelain des Sœurs de Notre-Dame du Perpétuel Secours, à Belmont-Retreat, Québec ; P. Vincent, assistant de St-Damien, et J.-O. Brousseau, curé de la paroisse. La procession s'organisa à 9 $\frac{1}{2}$ heures pour aller chercher la statue et la relique de sainte Anne, qui se trouvent à la chapelle, et la messe commença immédiatement au retour. La grand'messe fut chantée par le révérend M. W. Couture, curé de Ste-Claire,

ayant MM. Lévêque et Pelletier pour diacre et sous-diacre. Le sermon fut donné en français par M. E. Laliberté, curé de Ste-Marguerite. Dans l'après-midi, l'office commença par un sermon en anglais donné par M. O'Reilly, et fut terminé par la bénédiction du Saint Sacrement, la vénération de la relique de sainte Anne, et la procession de l'église paroissiale à la chapelle. La fête avait été un véritable succès. Le temps était beau, la foule immense. Il y eut 1462 communions.

Le 27 juillet, visite de Sa Grandeur Mgr M. Labrecque, évêque de Chicoutimi, à notre petit sanctuaire des Montagnes. Pèlerinage des paroissiens de St-Philémon, au nombre de 90.

Le 2 août, grande indulgence à la chapelle de sainte Anne. La grande majorité de la paroisse de St-Lazare vint en pèlerinage ce jour-là. Un certain nombre de paroissiens de St-Magloire et de Notre-Dame Auxiliatrice de Bucland profitèrent de l'occasion pour faire leur pèlerinage. M. J.-B. Boulet, curé de St-Magloire, et M. D. Lemieux, curé de St-Lazare, vinrent prêter leur bienveillant concours. Il y eut 800 communions ce jour-là. Tous partirent enchantés de ce pieux Sanctuaire, où ils avaient goûté tant de bonheur. Dans le mois de juillet seulement, il y eut 3,116 communions.

(à suivre)

— 000 —

RELIQUES DE SAINTE ANNE.

Nos lecteurs aimeront sans doute à savoir quel fut, à travers le cours des siècles, le sort des restes mortels de l'illustre aïeule de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

A quelle date fut-il permis à la piété des chrétiens

de retirer du tombeau les précieuses reliques de celle qui avait eu le bonheur de donner naissance à la très sainte Vierge ? L'histoire, du moins l'histoire écrite, est muette à ce sujet ; mais une tradition vénérable nous apprend que, dès les derniers temps du christianisme, une cité de Provence était devenue dépositaire du corps de sainte Anne.

Les uns ont pensé que cet inestimable trésor avait été apporté de Jérusalem en Occident par saint Lazare, d'autres en attribuent la translation soit aux pèlerins des premiers siècles, soit encore à la libéralité du Pape saint Clément, ou à l'amitié du célèbre Cassien pour saint Castor, évêque d'Apt.

“ Pour nous, dit M. l'abbé de Bessonier, et c'est l'opinion qui est la plus généralement adoptée, l'explication la plus simple et la plus naturelle est la suivante :

“ Nous avons rappelé que sainte Hélène se rendit à Jérusalem à la fin du IV^e siècle et qu'elle ordonna la restauration des sanctuaires de toute la Terre Sainte. Le tombeau de sainte Anne ne put échapper à sa pieuse sollicitude et, au témoignage de Polius, elle le fit ouvrir et en retira le corps vénérable. Quelques-unes des reliques furent laissées à Jérusalem, d'autres transportées à Constantinople, séjour de l'impératrice. Mais le corps lui-même, c'est-à-dire une portion très considérable, et en particulier le chef, furent vraisemblablement donnés par la pieuse impératrice à l'évêque d'Apt ; elle était, en effet, en rapports constants avec les évêques de Provence, et pouvait avoir des raisons particulières d'honorer de ce royal présent l'église ou le pasteur de la vieille cité.”

Chose étrange, mais qui se rencontre fréquemment dans l'histoire ecclésiastique, l'incomparable trésor de ces reliques vénérées, après avoir reçu longtemps

Apt le culte qu'il méritait, disparut tout à coup sans laisser de traces.

Pour le soustraire aux profanations des barbares, on se vit obligé de l'ensevelir au fond d'une espèce d'armoire murée, dans laquelle il resta caché pendant de longues années, jusqu'au jour où, sous les yeux de Charlemagne, et aux acclamations du peuple, des grands seigneurs et du clergé, un jeune enfant, aveugle, muet et sourd de naissance, le découvrit miraculeusement.

C'est donc de l'antique cathédrale d'Apt, en France, que nous viennent plus probablement les reliques de sainte Anne, exposées à la vénération des fidèles dans les nombreux sanctuaires de l'Église occidentale.

C'est à la fin du XIII^e siècle, probablement en l'année 792, qu'eut lieu la découverte du précieux dépôt. Nous en trouvons l'attachant récit dans les leçons d'un bréviaire publié à Apt en 1532, et reproduit dans les éditions des siècles suivants; les Bollandistes le donnent en entier et, à notre époque, la Sacrée Congrégation des Rites en a encore approuvé l'insertion avec presque tous les détails dans le Propre du diocèse d'Avignon (1856).

— (*Bulletin trimestriel de sainte Anne.*)



BIBLIOTHÈQUE POÉTIQUE DE SAINTE ANNE

—
(*Suite*)

Quoi qu'il en soit, en cette fin du septième siècle, André de Damas, archevêque de Crète, composait toute une série d'hymnes à la louange de sainte Anne. Qu'il soit difficile aujourd'hui de reconstituer le rythme de

ces poésies, si jamais elles ont été régulièrement rythmées, c'est chose où nous n'avons point à nous arrêter. A défaut de la mesure bien marquée, comme dans la poésie de l'ancienne Grèce, il y a ici de l'inspiration, de l'élan, de l'émotion vraie, et rien n'est plus oriental que ces *Canones*. L'ode première chante la naissance de la sainte Vierge comme réponse de Dieu aux prières des justes ; la quatrième, pour ne parler que des principales, traduit la joie triomphante de sainte Anne devant le berceau de son enfant : *Congratulamini mihi, omnes tribus Israël* : " applaudissez-moi, tribus d'Israël, c'est ici un autre ciel, et l'étoile du salut pour toute'génération ; " la huitième, la plus remarquable peut-être, est un cantique à la louange de la puissance divine " qui ferme les abîmes et les ouvre à son gré ; " qui, en attirant en haut les vapeurs de la terre, en forme les nuages d'où descendent les pluies fécondantes ; qui, enfin, d'un champ stérile peut faire naître les fruits et les fleurs."

Après André de Crète, vers la fin du neuvième siècle, un homme merveilleux, que la plupart des historiens littéraires ont pourtant jusqu'ici laissé dans l'oubli, saint Joseph l'hymnographe, faisait aussi une place d'honneur à sainte Anne, dans des poésies aussi admirables que nombreuses. La *Bibliotheca Sicula* de Mongitor (1) lui attribue la composition d'hymnes innombrables. En additionnant les chiffres qui nous étaient fournis, nous sommes arrivé nous-même à la somme de cinq cents *Canones* et plus, ce qui représente neuf ou dix fois autant d'hymnes ou d'odes. Un poète comme celui-là, doublé d'un saint, ne pouvait pas manquer de chanter la Vierge Marie et en même temps sa bienheureuse mère, sainte Anne. Il l'a fait dans une

(1) Ant. Mongitoris *Bibl. Sicula*, Panormi 1708, t. I, p. 384.

série de *Canones* qui portent le titre général de *Mariale*. Il faut entendre l'éditeur de ces poèmes dans la préface qu'il y a mise : " Ici, dit-il, tout est d'or, de pierre précieuse, plein du suc de la piété et du miel de la dévotion ; tout nous prouve combien le génie de l'auteur était épris de la Vierge Marie, et aussi comme son amour pour elle avait de génie (1) ". Les deux premiers *Canones*, formant en tout dix-huit odes, chantent la naissance et la présentation au Temple de la sainte Vierge. Notre français est trop pauvre pour traduire les richesses de la langue grecque et du génie oriental. Comment aussi faire passer en notre langue tant de figures hardies auxquelles notre sévérité littéraire est si peu habituée ? " La Vierge, c'est le lit d'unique beauté, le trône très élevé de Dieu (Od. I), " la montagne que la main de l'homme n'a pas touchée et qui s'est formée de la pierre stérile (Ode II) ; " c'est la " Vigne salutaire dont le cep incorruptible a produit le fruit qui sera plus tard le vin mystique de la joie ; " c'est encore " le volume nouveau, où s'est écrit le Verbe de Dieu (Ode V), " et sainte Anne à son tour est la " coquille (*concha*) qui fournit la couleur pourpre dont le Christ doit teindre le vêtement de son Incarnation (Ode VI), " et ainsi jusqu'à la fin, dans une abondance d'images intarissable.

Nous nous ferions scrupule de passer sous silence un contemporain d'Andrée de Crète, saint Sophrone, archevêque de Jérusalem. Nous ne connaissons de lui, il est vrai, que quelques vers relatifs à notre sainte, mais quelques vers de cette époque lointaine valent pour nous tout un poème d'une époque plus rapprochée. Le saint

(1) *Dico esse totum aureum, totum gemmeum, totum ex pietatis saccharo, ac devotionis melle compactum, ex quo quam affectuosus fuerit auctoris in Mariam genius, quam ingeniosus affectus et quam purus ac fervens amor luculentissime elucet.* Migne, *Patrol. græcæ, lat. tant. editæ, t. LV, col. 916.*

exprime son vif désir de visiter les lieux saints, et il n'oublie pas " la sainte Probatique où l'illustre sainte Anne a donné naissance à Marie " :

Locum ubi, flens suspiro,
 Princeps omnis sapientiæ
 Suam sententiam audivit,
 Humi strattus osculabor.
 In Probatam Sanctam ingrediar
 Ubi Anna præclara peperit Mariam
 Subiens templum, templum illud
 Purissimæ Deiparæ
 Deos culaus amplectar
 Parietes mihi charissimos (1)

Peut-être aussi, dans une hymne précédente sur la Nativité de Notre-Seigneur, parle-t-il de sainte Anne, mère de Marie, et non de la Prophétesse :

Maria et Symeon, et ipse Joseph
 Cum Anna, salvate omnes nos supplices.
 Maria gloriosa cum Anna,
 Symeon, Joseph domine,
 Supplicibus estote præsidium.

À quatre cents ans de distance, un moine grec de Grotta-Ferrata, portant, d'après le P. Rocchi, le même nom que l'archevêque de Jérusalem, écrit à son tour une série d'hymnes, analogues, par l'inspiration et la forme, à celles d'André de Crète.

Le précieux manuscrit se conserve encore après des siècles au même couvent de Grotta-Ferrata, et nous avons lieu de croire qu'il n'a jamais été publié, sauf dans les *Glorie di S. Gioacchino* du P. Antonio Rocchi, où nous avons eu la bonne fortune de le lire. Les odes se suivent au nombre de neuf, chantant toujours une même chose, et qui suffirait bien, sans doute, à défrayer cent odes et cent poèmes : le prodige de la puissance divine dans la conception de la Vierge Marie. Il y a quelque chose ici qu'on ne trouve pas

(1) Apud Migne, *Patrol græca*, t. LXXXVII, col. 2822.

au même degré chez l'évêque de Crète : le souffle poétique est plus animé, la délicatesse plus grande, l'harmonie plus soutenue, et nous ne savons quoi d'un peu plus jeune, plus ému, plus mystique, qui vient animer cette poésie. Ce n'est pas l'éclat, la pleine lumière, le sublime, mais c'est le charme de la vraie piété.

Citons deux strophes de l'ode neuvième, où le thème général fait place à la prière :

“ Epoux très saints et vénérés, qui avez donné au monde la Vierge immaculée, et qui avez uni vos âmes et vos cœurs dans la pratique des mêmes vertus, nous vous en prions, sauvez de tout naufrage ceux qui célèbrent votre douce mémoire ;

“ Eloignez de nous la mort toujours avide, vous, les glorieux, qui avez engendré la Mère de la Vie, celle dont la puissance a triomphé de la mort, et dont la tendresse est pour nous le gage de l'éternelle vie. ”

2. OFFICES LITURGIQUES.

A côté des séries, se placent les offices des bréviaires et livres d'heures, et comme premiers en date, ceux que nous trouvons dans les *Ménées* des Grecs.

On sait que le premier auteur ou le premier compilateur des *Ménées* fut saint Sabas, abbé et supérieur général des monastères de Palestine, au cinquième siècle. Nous disons “ compilateur ”, parce que, assez probablement, les éléments des *Ménées*, pour un bon nombre, sont d'un siècle au moins plus anciens que lui. Les Bollandistes en attribuent une grande part aux saints Chariton, Euthymius, Théoctiste, qui appartiennent tous trois au quatrième siècle de l'ère chrétienne (1).

(1) Credibile videtur..... ipsos canones vel ab ipso S. Sabba, primo Menæorum collectore, vel a SS. Charitone, Euthymio, Theoctistove, a quibus ipse accepit pleraque, fuisse compositos: cum ceteri post additi certo auctori soleant adscribi, per initiales ultimarum stropharum litteras. Pertinent autem sancti isti ad quartum æræ christianæ sæculum. *Acta Sancti rum*, t. IX, p. 77.

ACTIONS DE GRACES A SAINTE ANNE

MONTREAL.—Le premier juillet 1892, je faisais partie du pèlerinage du révérend Père Strubbe, de Montréal, pour aller m'acquitter de ma promesse faite à notre Grande Thaumaturge à Beaupré pour la guérison d'une maladie dont souffrait mon épouse. Moi-même j'éprouvais une grande difficulté dans la digestion. J'ai été exaucé.

Je remercie notre Bonne Mère et je lui demande de continuer à me protéger dans mes besoins.—S. H.

2 février 1895.

DUPUIS CORNER, N. B.—Je viens aujourd'hui, le cœur rempli de reconnaissance envers la Sainte Vierge et la Bonne sainte Anne, accomplir la promesse faite depuis longtemps de publier dans les Annales ma guérison d'une maladie dont je souffrais depuis plusieurs années.—M. P. H.

22 avril 1895.

HULL.—Au mois de février, je fus atteinte de maux de gorge sérieux qui m'avaient déjà fait souffrir beaucoup. Déjà j'avais, malgré mon indignité, recouru à la protection de la Bonne sainte Anne. Je l'invoquai donc et promis de publier dans ses Annales cette nouvelle faveur, et cette fois encore, elle m'exauça. Je viens avec reconnaissance accomplir ma promesse et la supplier de nous continuer ses maternelles bontés. Gloire et amour à sainte Anne!—E. D.

23 avril 1895.

STE-ANNE DES PLAINES.—Ayant obtenu par l'entremise de saint Joseph et de la Bonne sainte Anne deux faveurs signalées, je viens m'acquitter de la promesse que j'ai faite de les faire publier dans les Annales de sainte Anne.—M. L.

27 avril 1895.

SAINTE-EPHREM DE TRING, BEAUCE.—Depuis six mois j'étais dyspeptique, à un tel point que je ne pouvais plus prendre rien ; j'avais essayé inutilement tous les remèdes des docteurs. Je pensai, alors, à faire un pèlerinage à la Bonne sainte Anne, afin d'obtenir ma guérison. Je promis, si j'étais exaucée, d'y aller tous les ans, mon mari ou moi, tant que cela serait possible, et de faire inscrire ma guérison dans les Annales. Je partis donc en pèlerinage, le 23 juillet, avec une grande confiance dans la puissance de cette Grande Sainte. En effet, je revins parfaitement guérie.

Reconnaissance à la Bonne sainte Anne !—A. G.
28 avril 1895.

ST-JEAN (ILE D'ORLÉANS).—Faveur signalée obtenue par l'intercession de la Bonne sainte Anne.—F. X. B.
29 avril 1895.

ST-POLYCARPE.—Depuis 4 ans je souffrais d'un mal de côté ; en octobre dernier, je fus forcée de prendre le lit ; le médecin me dit que c'était un abcès, que je serais trois mois sans travailler. Me trouvant découragée, je tournai mes regards vers le ciel pour demander à sainte Anne ma guérison, en promettant de faire dire une messe et d'aller communier si, au bout de quarante jours, je me trouvais guérie. Grâce à la Bonne sainte Anne, j'ai pu me rendre à mes promesses et je pris du mieux peu à peu. Je fis une rechute, dans le mois de février dernier. La faiblesse s'empara de moi. Je fis un nouvel effort, demandant ma guérison à Dieu et à la Bonne sainte Anne. En effet, le mal disparut promptement.

Merci, ô Bonne sainte Anne !—Mme J. H.
1er mai 1895.

L'EPIPHANIE.—Je viens aujourd'hui, le cœur rempli de reconnaissance envers la Bonne sainte Anne, accom-

plir une promesse faite depuis longtemps : celle de faire publier la guérison de ma mère.

Je me recommandai encore une fois à cette bonne mère sainte Anne. Je lui ai demandé aussi la guérison de ma sœur. Elle devait subir une opération qui aurait pu lui faire perdre la vue. J'ai invoqué cette Grande Sainte avec confiance et elle m'a exaucée.—E. C.

2 mai 1895.

CAP SANTÉ.—Ma mère, âgée de 80 ans, fut attaquée, une nuit, d'une maladie qui en quelques instants la réduisit à un tel état de faiblesse que nous prîmes le parti de lui faire recevoir immédiatement les derniers sacrements.

Malgré la distance de six milles, le prêtre vient en grande hâte lui apporter le saint Viatique et déclare qu'elle touche à ses derniers moments.

Le médecin lui-même assure qu'elle n'a plus que quelques instants à vivre.

Confiante à la Bonne sainte Anne et à l'intercession du Bienheureux Père Albin, je promets de faire publier le fait dans les Annales si ma mère revient à la santé, et en peu de jours sa santé s'est rétablie. Merci à la Bonne sainte Anne et au Bienheureux Père pour cette faveur signalée et pour plusieurs autres que je ne puis énumérer, et en particulier pour deux guérisons ! Qu'ils veuillent bien nous obtenir d'autres grâces qu'une autre personne et moi sollicitons avec ardeur et pour lesquelles nous sollicitons les prières des abonnés.—M. L. H.

4 mai 1895.

SAINT-MAURICE.—Au mois d'août 1893, je fis un pèlerinage à Sainte Anne de Beaupré, dans un moment où je souffrais beaucoup de maladies spirituelles. J'en profitai pour demander à la Bonne sainte Anne ma guérison avec promesse de la faire insérer dans les

Annales, si je l'obtenais. Aujourd'hui, je suis bien mieux. Je viens accomplir ma promesse, espérant obtenir ma guérison complète.

Reconnaissance à la Bonne sainte Anne pour une autre grâce obtenue !—V. S.

DÉTROIT, MICHIGAN. — Je remercie beaucoup la Bonne sainte Anne pour plusieurs faveurs accordées, et aussi de m'avoir guérie du mal de dent dont je souffrais depuis plusieurs années.—E. B.

***.—J'ai été dévorée par un cancer pendant un an. Les médecins m'ont soignée sans aucun résultat. Alors je me suis adressée à sainte Anne. De plus, j'ai porté des reliques des Pères Brébeuf et Lalemant.

Maintenant, j'ai le bonheur d'être guérie et de pouvoir remplir mes devoirs d'état.

Eternelle reconnaissance à sainte Anne !

Dame F. R.

ST-AUGUSTIN.—J'ai tardé plus que je le devais à venir faire connaître au public, par la voix des Annales de la Bonne sainte Anne, une faveur que le bon Frère Gérard m'a obtenue.

On m'avait chargée d'une affaire assez délicate, le temps s'écoulait et je ne pouvais obtenir de réponses satisfaisantes. J'ai commencé une neuvaine au bienheureux Frère, puis une seconde, et ce n'est qu'au quatrième jour de la troisième neuvaine que, à ma grande satisfaction, j'ai obtenu ce que je désirais.

J'avais promis de faire connaître cette grâce, si je réussissais. Je viens m'acquitter de ma promesse, ayant été empêchée de le faire plus tôt.—V. M. A. M.

6 mai 1895.

QUÉBEC.—Je suis descendue à Ste-Anne ; et, après avoir appliqué de l'eau de sainte Anne sur un membre malade, je suis devenue très bien.—Mme L.

8 mai 1895.

ST-ELPHÈGE.—Une malade a obtenu un mieux sensible après avoir invoqué la Bonne sainte Anne. Elle la prie de la guérir complètement—ce en quoi elle a pleine confiance.—Mme G.

7 mai 1895.

***.—Gloire à sainte Anne pour la guérison d'un d'un enfant souffrant d'un abcès à la tête!—M. G.

SOUTH DURHAM.—Une mère atteinte d'une grave maladie pensait mourir. Sainte Anne l'a guérie. Sa petite fille souffrait d'un mal d'yeux. La Grande Sainte a exaucé ses prières, et l'a rendue à la santé. Elle remplit sa promesse de faire publier ces faveurs, ainsi qu'une autre grâce obtenue.—Dame C.

MAGOG.—Atteinte d'une maladie qu'aucun remède ne pouvait guérir, je m'adressai à la Bonne sainte Anne, puis me rendis deux fois à son Sanctuaire, espérant toujours obtenir ma guérison. Enfin, sainte Anne, sensible à mes prières, m'a exaucée.—Mme P. B.

MONTREAL.—Une mère de famille remercie la Bonne sainte Anne d'avoir ramené son époux à ses devoirs de père et à ses devoirs de chrétien!—Mme A. C.

Je désire remercier la Bonne sainte Anne pour le prompt soulagement qu'elle m'a accordé. Je souffrais d'une maladie dangereuse et d'un grand mal de gorge. Après une promesse à sainte Anne de faire publier ma guérison dans les Annales, de faire une neuvaine et un pèlerinage, je sentis un mieux sensible.

Merci à la Bonne sainte Anne!—B. J. M.

TERREBONNE.—Faveur signalée obtenue.—M. C.

Grand'messe chantée à Ste-Anne en actions de grâces.

7 mai 1895.

ST-JACQUES.—Deux guérisons obtenues par l'intercession de sainte Anne, après la promesse de les faire publier.—UNE ABONNÉE.

***.—Une personne a été sauvée miraculeusement en invoquant sainte Anne. Grâce et reconnaissance à cette grande Sainte !

UNE ABONNÉE.

***.—Reconnaissance à sainte Anne pour une faveur obtenue après la promesse d'un pèlerinage et promesse de la faire publier dans les Annales !

***.—Reconnaissance à sainte Anne pour deux guérisons obtenues par son intercession !

Mmes P. S. et S. P.

***.—Reconnaissance à sainte Anne pour une guérison obtenue par l'intercession de cette grande Sainte !

M. L.

***.—Reconnaissance à sainte Anne pour le succès d'une opération !

LACHENAIE.—Ma mère, gravement malade depuis plusieurs mois, et, au dire du médecin, dans un état de mort prochaine, vient d'être rendue à une santé parfaite. C'est après la promesse de faire publier sa guérison dans les Annales, et d'un pèlerinage à Ste-Anne de Beaupré que j'ai obtenu cette guérison désespérée.—UNE ABONNÉE.

Je, soussigné, certifie que Mme Vve Nicolas Cantin est beaucoup mieux et qu'elle est maintenant tout à fait hors de danger.—S. S.

20 mai 1895.

ST-PROSPER, CHAMPLAIN.—Un abonné aux Annales de sainte Anne avait promis de faire publier la guérison de son enfant, si sainte Anne lui accordait cette faveur. M. William Lacoursière, père du petit infirme, me dit aujourd'hui que son enfant est guéri.—O. H. L., Ptre.
2 juin 1895.

RECOMMANDATIONS AUX PRIÈRES

Le triomphe de la Sainte Eglise Catholique et de Sa Sainteté Léon XIII, le Vicaire du Christ.

Son Eminence le Cardinal Archevêque de Québec et la Hiérarchie Catholique du Canada et des Etats-Unis.

La canonisation des Saints d'Irlande et une prompte restauration de ses droits.

Abonnés, 16 ; Actions de grâces, 40 ; Bonnes morts, 3 ; Communautés, 1 ; Conversions, 6 ; Curés et paroisses, 2 ; Défunts, 7 ; Enfants, 2 ; Examens, 4 ; Familles, 6 ; Grâces temporelles, 5 ; Grâces spirituelles, 12 ; Infirmes, 2 ; Institutrices et classes, 1 ; Intentions particulières, 10 ; Ivrognes, 2 ; Jeunes gens, 5 ; Jeunes filles, 8 ; Malades, 15 ; Ménages désunis, 2 ; Mères de familles, 10 ; Peines d'esprit, 1 ; Pères de familles, 5 ; Personnes en danger de perdre la foi, 2 ; Premières communions, 15 ; Vocations, 2 ; Guérisons, 39 ; Grâces, 6 ; Faveurs temporelles, 27 ; Faveurs spirituelles, 3.

— 000 —

DONS A SAINTE ANNE

Mme N. Lamoureux, Chapinville.....	\$ 1.00
Mme P. Vermet, Ste-Scholastique.....	1.00
Mme A. Chenette, Fitchburg.....	2.00
Mme I. Benoit, Fisherville.....	1.00



HORAIRE DU CHEMIN DE FER Q., M. ET CHARLEVOIX

Le et après lundi, le 27 mai 1895, les trains circuleront comme suit :

LA SEMAINE

- Départ de Québec à 7 30 a. m., 10.00 a. m., 5.00 p. m., 6.15 p. m.
 Arrivée à Ste-Anne à 8.30 a. m., 10 55 a. m., 6.00 p. m., 7.15 p. m.
 Départ de Ste-Anne à 5 45 a. m., 7.25 a. m., (11.50 a. m., samedi excepté),
 12.20 p. m., (le samedi seulement), 4.10 p. m., (7.15 p. m., le samedi
 seulement).
 Arrivée à Québec à 6.45 a. m., 8.25 a. m., (12.50 p. m., excepté samedi.)
 1.20 p. m., (le samedi seulement) 5.10 p. m., (6.20 p. m., le samedi
 seulement).
 Train extra pour les Chutes Montmorency laisse Québec à 2.00 p. m.,
 de retour laisse Montmorency à 3.45 p. m.

LE DIMANCHE

- Départ de Québec à 5.00 a. m., 7.10 a. m., 2.00 p. m., 6.15 p. m.
 Arrivée à Ste-Anne à 6 50 a. m., 8.15 a. m., 3 00 p. m., 7 15 p. m.
 Départ de Ste-Anne à 5.45 a. m., 11.50 a. m., 4.30 p. m.
 Arrivée à Québec à 6. 5 a. m., 12.50 p. m., 5.40 p. m.

ENTRE QUÉBEC ET ST-JOACHIM LA SEMAINE

- | | | |
|-----------------------------------|--|-----------------------------------|
| Départ de Québec à 5.00 p. m. | | Arrivée à St-Joachim à 6.15 p. m. |
| Départ de St-Joachim à 7.05 a. m. | | Arrivée à Québec à 6.25 p. m. |

LE DIMANCHE

- | | | |
|-----------------------------------|--|-----------------------------------|
| Départ de Québec à 2.00 p. m. | | Arrivée à St-Joachim à 3.11 p. m. |
| Départ de St-Joachim à 4.18 p. m. | | Arrivée à Québec à 5.40 p. m. |
- Trains extra entre Ste-Anne et St-Joachim tous les jours, excepté le
 dimanche ; départ de Ste-Anne à 6.30 a. m. pour St-Joachim, départ
 de St-Joachim pour Ste-Anne à 6.30 p. m.

Le train qui laisse Québec le dimanche à 6.00 a. m., n'arrête pas aux
 stations intermédiaires.

Pour toutes informations, s'adresser au Surintendant.

W. R. RUSSELL, Surintendant.

G. S. GRESSMANN, Gérant.